

OPERATION :

REHABILITATION DE L'EXTENSION DE LA MAISON DIOCESAINE,
AMENAGEMENT DE LA GRANDE CHAPELLE
AINSI QUE DES ABORDS
A MENDE

MAITRISE D'OUVRAGE :

MAISON DIOCESAINE DE MENDE

7 rue Monseigneur de Ligonès
48 000 MENDE

EQUIPE DE MAITRISE D'ŒUVRE :

ARCHITECTE:



HSB ARCHITECTURE

16, Av Georges Clémenceau
48000 MENDE
Tél : 04 66 47 68 76
Email : hsb@hsbarchitecture.fr

BUREAU D'ETUDES:



IB2M

Avenue Victor Hugo - ZAE du Causse d'Auge
48000 MENDE
Tél : 04 66 32 17 65
Email : mende@ib2m.fr

ECONOMISTE:



ECOBATIMENT

1 Avenue Paulin Daudé
48000 MENDE
Tél : 04 66 45 48 09
Email : ecobatiment@orange.fr

PHASE : D.C.E.

DATE: NOVEMBRE 2023

CAHIER CLAUSES TECHNIQUES ET PARTICULIERES (C.C.T.P.)

LOT 02 DEMOLITIONS - RESEAUX DIVERS

Sommaire

DECONSTRUCTION STG	5
NOTA	5
1 GENERALITES GROS OEUVRE	5
OBJET DU PRESENT C.C.T.P.	5
MATERIAUX PROVENANT DE LA DEMOLITION	5
NORMES ET REGLEMENTATION	5
ORGANISATION SECURITE CHANTIER	5
PROTECTIONS	5
CONNAISSANCE DES LIEUX - VISITE SUR SITE	6
VOIRIES ET RESEAUX DIVERS STG	6
NOTA	6
2 GENERALITES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS	6
OBJET DU PRESENT C.C.T.P.	6
PREALABLE A LA PASSATION DES MARCHES	6
CONSISTANCE DES TRAVAUX	7
NORMES ET REGLEMENTS	7
IMPLANTATION - PIQUETAGE - NIVEAU	7
PLAN DE RECOLLEMENT	7
RECEPTION TRAVAUX	7
TRAVAIL EN SITE OCCUPE	7
CONNAISSANCE DES LIEUX - VISITE SUR SITE	7
DEMOLITIONS	8
3 DESCRIPTION DES OUVRAGES DECONSTRUCTION	8
3.1 TRAVAUX DE DEMOLITIONS	8
3.1 1 Démolition bâtiment annexe 02	8
3.1 2 Démolition bâtiment annexe 03	8
3.1 3 Démolition bâtiment annexe 03 bis	9
3.1 4 Démolition bâtiment annexe 04	9
TERRASSEMENTS	9
4 DESCRIPTION OUVRAGES TERRASSEMENT	9
4 1 Installation de chantier	9
4.1 TRAVAUX DE TERRASSEMENTS	10
4.1 1 Décaissement sol divers	10
4.2 MACONNERIE	10
4.2 1 Bouchement pierre simple face	10
4.2 2 Reprise marche en pierres existante	10
4.2 3 Dépose et repose couronnement en pierres	10
4.2 4 Rehausse muret pierres existant	10
4.2 5 Reprise de mur pierres existant	11
4.2 6 Reprise couronnement pierres existant	11
4.2 7 Couronnement en pierres	11
4.2 8 Décrouitage + enduit hydrofuge	11
4.3 TRAVAUX DIVERS	12
4.3 1 Curage citerne existante	12
VOIRIES ET RESEAUX DIVERS	12
5 DESCRIPTION OUVRAGES VRD	12
5.1 TRANCHEES	12
5.1 1 Tranchée commune 80x120 ht	12
5.1 2 Tranchée unitaire 60x100 ht	12
5.2 TRAVAUX DE RESEAUX	13
5.2.1 RESEAUX ENEDIS	13
5.2.1 1 Fourreaux Enedis diam 63 mm	13

Sommaire

5.2.1 2 Regard 50 x 50	13
5.2.2 RESEAUX TELECOM	13
5.2.2 1 Fourreaux Télécom diam 40mm	13
5.2.2 2 Chambre de tirage LOT	13
5.2.3 RESEAUX AEP	13
5.2.3 1 Canalisations AEP 19/25mm	14
5.2.3 2 Canalisations AEP 25/32mm	14
5.2.3 3 Raccordement sur réseau AEP existant	14
5.2.4 RESEAUX EU/EV	14
5.2.4 1 Canalisations EU ø 100	14
5.2.4 2 Raccordement sur regard EU existant	14
5.2.5 RESEAUX EP	14
5.2.5 1 Canalisations EP ø 160	14
5.2.5 2 Canalisations EP ø 200	15
5.2.5 3 Regard à grille avaloir 60 x 60	15
5.2.5 4 Caniveaux fonte	15
5.2.5 5 Pompe immergée pour puits avec commande manuelle	15
5.2.5 6 Raccordement sur réseau EP existant	15
5.2.6 RESEAUX DIVERS	15
5.2.6 1 Fourreau diam 63 mm	15
5.2.6 2 Regards de visite avec tampon fonte	16
5.2.6 3 Mise à niveau regards existants	16
5.2.6 4 Percement dans mur soutènement pierres	16
5.3 TRAVAUX DIVERS	16
5.3 1 DOE + passage caméra	16
5.4 TRAVAUX DE VOIRIES	16
5.4 1 Sciage enrobé ou béton	16
5.4 2 Dépose pavés en pierres	16
5.4 3 Repose pavés en pierres	17
5.4 4 Décaissement enrobé existant	17
5.4 5 Décaissement +Enrobé 6 cm + corps de chaussée de 35 cm	17
5.4 6 Cheminement piéton stabilisé	17
5.4 7 Corps de chaussée sous stationnements végétalisés	17
5.4 8 Reprofilage en enrobé	18
5.4 9 Enrobé noir 6 cm + corps de chaussée de 35 cm	18
5.4 10 Béton désactivé	18
5.4 11 Bande de guidage finition type pépite	18
5.4 12 Bordures bois	18
5.4 13 Bordures béton type P1	18
5.4 14 Clous inox	19
5.4 15 Traçage parkings	19
5.4 16 Panneau routier place PMR	19
ESPACES VERTS - MOBILIERS	19
6 TRAVAUX D'ESPACES VERTS	19
6 1 Terre végétale	19
6 2 Engazonnement + terre végétale	19
6.1 TRAVAUX DE VOIRIES	20
6.1 1 Revêtement drainant végétalisé pour stationnements	20
PSE 01: Démolition Appentis en façade Nord	21
DEMOLITIONS	21
7 DESCRIPTION DES OUVRAGES DECONSTRUCTION	21
7.1 TRAVAUX DE DEMOLITIONS	21
7.1 1 Démolition bâtiment appentis	21

Sommaire

PSE 01: Démolition Appentis en façade Nord	21
ESPACES VERTS - MOBILIERS	21
8 TRAVAUX D'ESPACES VERTS	21
8 1 Engazonnement + terre végétale	21
PSE 02: Démolition bâtiment annexe 07	22
DEMOLITIONS	22
9 DESCRIPTION DES OUVRAGES DECONSTRUCTION	22
9.1 TRAVAUX DE DEMOLITIONS	22
9.1 1 Démolition bâtiment annexe 07	22
PSE 02: Démolition bâtiment annexe 07	22
ESPACES VERTS - MOBILIERS	22
10 TRAVAUX D'ESPACES VERTS	22
10 1 Engazonnement + terre végétale	22

DECONSTRUCTION STG

NOTA

L'entreprise devra se reporter aux articles du CCTP pour obtenir une définition complète de la prestation.

L'entreprise est tenue d'indiquer, en regard de chaque article le prix unitaire dans le bordereau.

Le prix en regard de chaque article, s'entend pour une prestation terminée, comprenant toutes les sujétions de fourniture et de mise en oeuvre inhérentes à celles-ci.

L'entreprise est tenue de vérifier qu'aucune omission ou erreur ne subsiste dans l'énumération des ouvrages du descriptif et du cadre de décomposition du prix global et forfaitaire, pour mener à leur terme les travaux faisant l'objet de la présente étude.

Le présent cadre de décomposition du prix global et forfaitaire n'est pas limitatif et il devra être, le cas échéant, complété par l'entreprise, compte tenu de l'étude réalisée et de l'appréciation qui lui est laissée pour définir les travaux qui lui incombent.

Les quantités sont données à titre indicatif. L'entreprise est donc tenue des les vérifier et de s'engager sur un prix global et forfaitaire.

1

GENERALITES GROS OEUVRE

OBJET DU PRESENT C.C.T.P.

Le présent document concerne les travaux du LOT DEMOLITIONS - RESEAUX DIVERS pour le projet "REHABILITATION DE L'EXTENSION DE LA MAISON DIOCESAINE, AMENAGEMENT DE LA GRANDE CHAPELLE AINSI QUE DES ABORDS A MENDE" en Lozère (48).

Le présent C.C.T.P. n'est pas exhaustif et l'entreprise devra la réalisation de tous les ouvrages désigné dans les différentes pièces contractuelles du Marché, et notamment :

- le C.C.A.P.
- le C.C.T.P. tout corps d'état
- les Plans d'Architecte
- et tous documents faisant partie intégrante du Marché.

MATERIAUX PROVENANT DE LA DEMOLITION

Les matériaux ou matériels seront triés et enlevés aux frais de l'Entreprise et transportés vers la décharge agréée la plus proche.

Tous les produits de démolition seront évacués de façon à laisser un terrain propre et exempt de tous matériaux ou déchets.

Les abords, chaussées et trottoirs devront être nettoyés journallement et devront être laissés propres en fin de journée.

NORMES ET REGLEMENTATION

Les travaux de démolition ne font l'objet d'aucun DTU, ni CCTG et aucun document de référence contractuel ne peut être cité ici.

Les travaux de démolition devront par contre respecter strictement les différentes réglementations les concernant, notamment :

- les prescriptions du permis de démolir, le cas échéant ;
- les réglementations locales concernant les démolitions, ou, à défaut, les instructions des services publics concernés ;
- toutes les réglementations concernant la sécurité ;
- tous les textes relatifs à l'hygiène et à la sécurité sur les chantiers, à la protection de l'environnement, aux limitations des bruits de chantier, etc.

ORGANISATION SECURITE CHANTIER

L'entrepreneur aura à sa charge les prescriptions indiquées dans le PGC SPS.

PROTECTIONS

L'entreprise devra toutes les protections, pendant la durée des travaux, des éléments existants ne pouvant être enlevés.

...Suite de "PROTECTIONS..."

Il est bien entendu que les entreprises devront toutes réparations et/ou remplacement à l'identique de tous les ouvrages endommagés lors des travaux.

Toutes mesures devront être prises par l'entrepreneur pour garantir dans tous les cas la sécurité des tiers.

CONNAISSANCE DES LIEUX - VISITE SUR SITE

L'entrepreneur est réputé avoir :

- préalablement à son étude de prix, pris, pleine connaissance :

- * de toutes les pièces écrites, plans, descriptifs... et tous les documents liés à la réalisation des travaux,
- * du site, du lieux et des contraintes techniques,
- * et de tous les éléments généraux et locaux en relation avec l'exécution des travaux;

- apprécié exactement toutes les conditions d'exécution des ouvrages et s'être parfaitement et totalement rendu compte leurs particularités.

Les entreprises soumissionnaires pourront procéder à une visite des lieux avant la remise de leur offre, ceci afin de juger de l'importance des équipements à déposer, des moyens à mettre en œuvre durant le chantier.

Il convient d'apprécier les difficultés en particulier :

- **l'ensemble du site restera en fonctionnement et occupé, pendant toute la durée des travaux.**

L'entrepreneur devra au préalable en informer le Maître d'Oeuvre et le Maître d'Ouvrage.

VOIRIES ET RESEAUX DIVERS STG

NOTA

L'entreprise devra se reporter aux articles du CCTP pour obtenir une définition complète de la prestation.

L'entreprise est tenue d'indiquer, en regard de chaque article le prix unitaire dans le bordereau.

Le prix en regard de chaque article, s'entend pour une prestation terminée, comprenant toutes les sujétions de fourniture et de mise en oeuvre inhérentes à celles-ci.

L'entreprise est tenue de vérifier qu'aucune omission ou erreur ne subsiste dans l'énumération des ouvrages du descriptif et du cadre de décomposition du prix global et forfaitaire, pour mener à leur terme les travaux faisant l'objet de la présente étude.

Le présent cadre de décomposition du prix global et forfaitaire n'est pas limitatif et il devra être, le cas échéant, complété par l'entreprise, compte tenu de l'étude réalisée et de l'appréciation qui lui est laissée pour définir les travaux qui lui incombent.

Les quantités sont données à titre indicatif. L'entreprise est donc tenue de les vérifier et de s'engager sur un prix global et forfaitaire.

2

GENERALITES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS

OBJET DU PRESENT C.C.T.P.

Le présent document concerne les travaux du LOT DEMOLITIONS - RESEAUX DIVERS pour le projet "REHABILITATION DE L'EXTENSION DE LA MAISON DIOCESAINE, AMENAGEMENT DE LA GRANDE CHAPELLE AINSI QUE DES ABORDS A MENDE" en Lozère (48).

Le présent C.C.T.P. n'est pas exhaustif et l'entreprise devra la réalisation de tous les ouvrages désigné dans les différentes pièces contractuelles du Marché, et notamment :

- le C.C.A.P.
- le C.C.T.P. tout corps d'état
- les Plans d'Architecte
- et tous documents faisant partie intégrante du Marché.

PRELABLE A LA PASSATION DES MARCHES

L'entrepreneur devra intégrer dans son offre toutes les sujétions concernant :

- Le site, les réglementations locales de traitement des déchets, la topographie, les difficultés de circulation et de stationnement.

- Les mesures à prendre pour éviter que le voisinage n'est à souffrir d'aucun trouble anormal.

- Les dossiers permis de démolir et de construire.

Les entrepreneurs pourront demander tous renseignements complémentaires ou toutes modifications des dispositions techniques prévues par le Maître d'œuvre. Si tel n'est pas le cas, l'ensemble des prescriptions des plans et pièces écrites sera considéré de fait comme acceptées par l'entreprise.

L'entrepreneur devra prendre connaissance de l'ensemble des CCTP pouvant interférer avec son lot.

En cas d'imprécision ou d'omission au niveau des descriptifs ou des plans, les entreprises interrogeront avant remise de leur

...Suite de "PREALABLE A LA PASSATION DES MARCHES..."

offre la maîtrise d'œuvre. Ainsi, les prix seront remis en toute connaissance de cause et ne pourront être augmentés par erreur ou omission.

Seule une demande de modification de la part du maître d'ouvrage pourra conduire à un supplément.

CONSISTANCE DES TRAVAUX

Sont en outre, implicitement compris dans les prix remis par l'entrepreneur :

- la réfection de tous les travaux défectueux et ce, jusqu'à la levée des réserves des travaux,
- la protection de ses ouvrages en cours de chantier,
- toutes coupes, droites ou courbes, apparentes ou non, entailles, nécessaires à une parfaite exécution,
- les pertes et déchets,
- tous transports, manutentions, etc
- l'alimentation en fluides des appareils et machines,
- tous accessoires, ingrédients, colles, etc... et les éléments de fixation,
- le nettoyage des sols, l'enlèvement des gravais,
- les travaux de réparation des ouvrages détériorés avant réception, etc...

NORMES ET REGLEMENTS

Les travaux devront être exécutés selon les règles et les normes en vigueur, et ce en accord avec les différents organismes intéressés (administrations, concessionnaires).

IMPLANTATION - PIQUETAGE - NIVEAU

Dès le démarrage des travaux, il sera procédé par l'entrepreneur et à ses frais, à l'implantation et au piquetage des différents ouvrages projetés qui devront rester en place pendant toute la durée de l'intervention de ce dernier.

PLAN DE RECOLLEMENT

L'entrepreneur du présent lot devra la réalisation de plans de recollement géo-référencés réalisés de la façon suivante:

- établissement d'un plans repartant l'ensemble des gaines avec leurs caractéristiques (□110 EDF, Ø75 EDF, ...) géo-référencés et réalisé fouille ouverte avec les coordonnées de chaque gaines en x, y et z (classe A),
- la couverture des TPC doit être aussi indiquée pour chaque profondeur différente,
- dans les courbes un maximum de points doit être relevés de façon à obtenir un plan fiable à 10 cm près,
- entre deux points, il y aura lieu de tracer une droite sans courbe d'interprétation,
- les fichiers de points informatisés seront à fournir sous format ".txt" ou ".xyz".

RECEPTION TRAVAUX

L'entrepreneur du présent lot devra réceptionner les niveaux et implantations des plate formes réalisées par le lot Terrassements.

Il devra également réceptionner le cube de terre végétale laissé à disposition pour réemploi dans les zones en pelouses.

TRAVAIL EN SITE OCCUPÉ

Pendant toute la durée du chantier, les bâtiments seront en fonctionnement.

Les différents accès devront être maintenus de façon permanente par tous moyens appropriés.

L'entreprise, par ses installations, ne devra pas gêner le bon fonctionnement des différents bâtiments.

L'entreprise devra veiller à occasionner le moins de gênes possibles (sonores, émissions de poussières, ...) pour les utilisateurs.

Le titulaire du présent lot devra une évacuation journalière de ses propres déchets de chantier vers la décharge publique la plus proche.

CONNAISSANCE DES LIEUX - VISITE SUR SITE

L'entrepreneur est réputé avoir :

- préalablement à son étude de prix, pris, pleine connaissance :

- * de toutes les pièces écrites, plans, descriptifs... et tous les documents liés à la réalisation des travaux,
- * du site, du lieux et des contraintes techniques,
- * et de tous les éléments généraux et locaux en relation avec l'exécution des travaux;

- apprécié exactement toutes les conditions d'exécution des ouvrages et s'être parfaitement et totalement rendu compte leurs particularités.

Les entreprises soumissionnaires pourront procéder à une visite des lieux avant la remise de leur offre, ceci afin de juger de l'importance des équipements à déposer, des moyens à mettre en œuvre durant le chantier.

Il convient d'apprécier les difficultés en particulier :

- **l'ensemble du site restera en fonctionnement et occupé, pendant toute la durée des travaux.**

L'entrepreneur devra au préalable en informer le Maître d'Oeuvre et le Maître d'Ouvrage.

DEMOLITIONS

3 DESCRIPTION DES OUVRAGES DECONSTRUCTION

3.1 TRAVAUX DE DEMOLITIONS

3.1 1 Démolition bâtiment annexe 02

L'entrepreneur devra la démolition totale par tout moyen approprié du bâtiment existant, de dimensions environ 20.50 x 6.30 m, hauteur égout 3.80 m, hauteur faîtage 5.00 m + démolition auvent dimension 5.00 x 6.00 (charpente métallique).

La totalité de la démolition devra être triée et évacuée en décharge la plus proche.

Travaux de démolitions comprenant:

- coupures préalables par le présent lot si besoin,
- dépose zingueries existantes (gouttières, descentes, accessoires...), (environ 25 ml)
- démolition totale de la charpente type ferme métallique en treillis, poteaux métalliques et pannes bois (environ 140m²),
- dépose des menuiseries extérieures type portail métallique/porte bois/fenêtres bois (environ 4 u),
- démolition maçonnerie agglos, (environ 180 m²),
- démolition dallage béton sur hérisson de cailloux sur la moitié du bâtiment, (environ 70m²),
- démolition des fondations,
- compris démolition des éléments du auvent existant comprenant charpente métallique type arbalétriers, pannes bois et zingueries (environ 10 ml),
- remblaiement en bons matériaux de carrières, ép. environ 30 cm, parfaitement compactés par couche (la finition en terre végétale et engazonnement est prévue ci-après).

Y compris toutes sujétions d'évacuation vers centre de tri agréé le plus proche.

Nota: Les travaux de désamiantage des tôles de couverture sont prévus au LOT DESAMIANTAGE.

Les quantités des éléments à démolir sont données à titre indicatif.

Le présent lot devra se rendre sur place pour évaluer l'étendue de la prestation.

Une visite préalable est exigée. Faire la demande auprès du maître d'ouvrage.

Localisation :

Annexe 02 + auvent entre annexe 01 et 02

3.1 2 Démolition bâtiment annexe 03

L'entrepreneur devra la démolition totale par tout moyen approprié du bâtiment existant, de dimensions environ 15.00 x 6.20 m, hauteur égout 2.60 / 5.20 m, hauteur faîtage 6.70 m.

La totalité de la démolition devra être triée et évacuée en décharge la plus proche.

Travaux de démolitions comprenant:

- coupures préalables par le présent lot si besoin,
- dépose zingueries existantes (gouttières, descentes, accessoires...), (environ 40 ml)
- démolition totale de la couverture en tôles métalliques ondulées, charpente type ferme métallique en treillis ou bois et pannes bois (environ 110m²),
- dépose des menuiseries extérieures type portails bois (environ 3 u) /fenêtres bois (environ 10 u),
- démolition maçonnerie agglos, (environ 120 m²),
- démolition plancher intermédiaire en bois ou béton (environ 90 m²),
- démolition dallage béton sur hérisson de cailloux, (environ 90 m²),
- démolition des fondations,
- compris dépose et évacuation petits appentis attenant (environ 20 m²),
- remblaiement en bons matériaux de carrières, ép. environ 30 cm, parfaitement compactés par couche (la finition en terre végétale et engazonnement est prévue ci-après).

Y compris toutes sujétions d'évacuation vers centre de tri agréé le plus proche.

Nota: La démolition devra être soignée contre le bâtiment annexe 01 et le mur de soutènement en pierre côté chemin qui sont conservés.

Les quantités des éléments à démolir sont données à titre indicatif.

Le présent lot devra se rendre sur place pour évaluer l'étendue de la prestation.

Une visite préalable est exigée. Faire la demande auprès du maître d'ouvrage.

Localisation :

Annexe 03

3.1 3 Démolition bâtiment annexe 03 bis

L'entrepreneur devra la démolition totale par tout moyen approprié du bâtiment existant, de dimensions environ 18.00 x 3.50 m, hauteur égout 2.20 m, hauteur faîtage 4.40 m.

La totalité de la démolition devra être triée et évacuée en décharge la plus proche.

Travaux de démolitions comprenant:

- coupures préalables par le présent lot si besoin,
- dépose zingeries existantes (gouttières, descentes, accessoires...), (environ 25 ml)
- démolition totale de la couverture en tôles métalliques ondulées, charpente type ferme métallique en treillis ou bois et pannes bois (environ 85m²),
- dépose des menuiseries extérieures type portes bois (environ 4 u) /fenêtres bois (environ 10 u),
- démolition maçonnerie agglos ou pierre, (environ 60 m²),
- démolition plancher intermédiaire en bois ou béton (environ 60 m²),
- démolition dallage béton sur hérisson de cailloux, (environ 60 m²),
- démolition des fondations,
- remblaiement en bons matériaux de carrières, ép. environ 30 cm, parfaitement compactés par couche (la finition en terre végétale et engazonnement est prévue ci-après).

Y compris toutes sujétions d'évacuation vers centre de tri agréé le plus proche.

Nota: La démolition devra être soignée contre le bâtiment annexe 01 et les murs de soutènement en pierre côté annexe 3 démolit et escalier en pierres qui sont conservés.

Les quantités des éléments à démolir sont données à titre indicatif.

Le présent lot devra se rendre sur place pour évaluer l'étendue de la prestation.

Une visite préalable est exigée. Faire la demande auprès du maître d'ouvrage.

Localisation :

Annexe 3 bis

3.1 4 Démolition bâtiment annexe 04

L'entrepreneur devra la démolition totale par tout moyen approprié du bâtiment existant, de dimensions environ 8.40 x 8.50 m, hauteur égout 4.50 m, hauteur faîtage 5.50 m.

La totalité de la démolition devra être triée et évacuée en décharge la plus proche.

Travaux de démolitions comprenant:

- coupures préalables par le présent lot si besoin,
- démolition totale de la couverture en tôles métalliques ondulées, charpente type ferme métallique en treillis, poteaux métalliques et pannes bois (environ 95 m²),
- dépose des menuiseries extérieures type portail métallique (environ 1 u) / fenêtres bois (environ 2 u),
- démolition bardage métallique, (environ 45 m²)
- démolition maçonnerie agglos, (environ 160 m²),
- démolition plancher intermédiaire en bois ou béton (environ 70 m²),
- démolition dallage béton sur hérisson de cailloux, (environ 70 m²),
- démolition des fondations,
- remblaiement en bons matériaux de carrières, ép. environ 30 cm, parfaitement compactés par couche (la finition en terre végétale et engazonnement est prévue ci-après).

Y compris toutes sujétions d'évacuation vers centre de tri agréé le plus proche.

Les quantités des éléments à démolir sont données à titre indicatif.

Le présent lot devra se rendre sur place pour évaluer l'étendue de la prestation.

Une visite préalable est exigée. Faire la demande auprès du maître d'ouvrage.

Localisation :

Annexe 4

TERRASSEMENTS

4 DESCRIPTION OUVRAGES TERRASSEMENT

4 1 Installation de chantier

L'entrepreneur du présent lot aura à sa charge une installation de chantier générale pour l'ensemble de ses interventions, suivant les directives du CCAP et du PGC SPS, et notamment :

...Suite de "4.1 Installation de chantier..."

- clôtures provisoires par zones d'interventions,
 - panneau de chantier provisoire réglementaire en 100 x 110 (les clôtures définitives et le panneaux de chantier définitif étant dus par le lot Gros œuvre).
 - demande DICT auprès des différents services.
- L'entreprise de terrassement laissera les installations décrites ci-dessus jusqu'à l'intervention du gros œuvre.
Ces prestations sont entièrement supportées par le présent lot.

Nota: l'installation de chantier s'entend pour la réalisation de l'ensemble des travaux du présent lot.

4.1 **TRAVAUX DE TERRASSEMENTS**

4.1.1 **Décaissement sol divers**

Réalisation du décaissement dans sols divers type enrobé y compris couche de fond de forme ou terre végétale ou grave compactée.

Épaisseur à décaisser en fonction de la nature du sol.

Les gravats devront être évacués en décharge publique.

Compris toutes sujétions de réalisation.

L'entreprise devra se rendre sur place pour évaluer l'étendue de la prestation.

Nota: le décaissement devra être réalisé de façon soigné au droit des éléments existants conservés (murs, murets, arbres, pavés, ...)

Localisation :

En façade Sud et entrée sur la parcelle pour ensemble des futurs espaces en voirie enrobé/désactivé/pavé/espaces verts

4.2 **MACONNERIE**

4.2.1 **Bouchement pierre simple face**

Réalisation d'un bouchement dans maçonneries existante avec mur en pierres calcaire, parement 1 face, maçonnerie en sise régulière finition soignée épaisseur maxi des joints de 3 cm, façon des joints finition broyée fin teinte au choix de l'architecte.

Compris toutes sujétions de liaisonnement avec mur pierres existant.

Y compris toutes sujétions de réalisation.

Épaisseur moyenne environ 40 cm.

Compris terrassement complémentaire et fondation en béton armé.

Localisation :

Pour réalisation bouchement dans mur pierres existant sous escalier pierre adossé au bâtiment annexe 3 bis démolit

4.2.2 **Reprise marche en pierres existante**

Réalisation de la reprise de marche existante en maçonnerie pierres, comprenant;

- débroussaillage et enlèvement de tous végétaux et terre y compris grattage à la brosse métallique,
 - reprise marche en pierre existante pour calage et mise à niveau,
 - remplacement de pierre abîmée y compris toutes sujétions de dépose et de repose de pierres de récupération.
- Compris toutes sujétions de réalisation.

Localisation :

Pour marches pierres existantes en partie Nord du terrain entre le bassin 03 et bâtiment annexe 01

Emmarchement existant en façade Ouest du bâtiment annexe 01

4.2.3 **Dépose et repose couronnement en pierres**

Réalisation dépose des pierres de couronnement et stockage à proximité pour repose des pierres de couronnement après travaux d rehausse du muret prévu ci-après.

Compris réalisation joints du couronnement type à joints de pierres, façon des joints finition broyée fin teinte au choix de l'architecte.

Compris toutes sujétions de liaisonnement avec murs existants.

Compris toutes sujétions de réalisation.

Nota: la hauteur du muret devra être de 1.00 par rapport au niveau du sol fini.

Localisation :

Pour rehausse du mur servant de garde-corps en limite Sud de la parcelle

4.2.4 **Rehausse muret pierres existant**

Réalisation de la rehausse du muret existant en pierres, épaisseur 50 cm, comprenant :

- écrêtement des maçonneries pierres existante pour assise rehausse du muret, compris stockage des pierres pour ré-

...Suite de "4.2 4 Rehausse muret pierres existant..."

emploi,

- réalisation de la rehausse des maçonneries en pierres issues de la dépose ou de récupération, parement 2 faces, maçonnerie en sise régulière finition soignée épaisseur maxi des joints de 3 cm,
 - compris traitement chaîne d'angles y compris toutes sujétions de finition et arêtes d'angles,
 - façon des joints finition brossée fin teinte au choix de l'architecte,
 - compris toutes sujétions de liaisonnement avec murs existants.
- Compris toutes sujétions de réalisation.

La pierre existante en couronnement est prévue déposée et reposée dans le poste ci-avant.

Nota: la hauteur du muret devra être de 1.00 par rapport au niveau du sol fini.

Localisation :

Pour rehausse du mur servant de garde-corps en limite Sud de la parcelle

4.2 5 Reprise de mur pierres existant

Réalisation de reprises de maçonneries pierres existantes après travaux de démolitions prévus ci-avant, comprenant:

- écrêtement des maçonneries pierres existante sur hauteur environ 80 cm, compris stockage des pierres pour ré-emploi,
 - réalisation de la rehausse des maçonneries en pierres calcaire, parement 2 faces, maçonnerie en sise régulière finition soignée épaisseur maxi des joints de 3 cm, y compris couronnement type à joints de pierres, traitement chaîne d'angles y compris toutes sujétions de finition et arêtes d'angles, barbacanes, façon des joints finition brossée fin teinte au choix de l'architecte (hauteur environ 1.10 m, ép. environ 60 cm),
 - compris toutes sujétions de liaisonnement avec mur pied existant en pied.
- Compris toutes sujétions de réalisation.

Localisation :

Pour façon de garde-corps en pierres sur murs existants:

- entre bâtiment annexe 03 bis démoli et bâtiment annexe 3 démoli, jusqu'au palier de l'escalier,
- entre bâtiment annexe 03 démoli et chemin de terre jusqu'à l'escalier

4.2 6 Reprise couronnement pierres existant

L'entrepreneur devra le nettoyage du couronnement pierre existant comprenant enlèvement des végétaux, brossage à la brosse métallique, dépose des joints du couronnement pierres et des poteaux métalliques existants.

Compris reprise, scellement et blocage au mortier de ciment des pierres du couronnement.

Réalisation des joints du couronnement type à joint de pierres.

Compris évacuations des gravats en décharge publique.

Compris toutes sujétions de réalisation.

Nota: le présent lot devra se rendre sur place pour vérifier étendue de la prestation.

Localisation :

Couronnement du mur pierres existant perpendiculaire à la façade Ouest du bâtiment annexe 01 pour mise en place d'un garde-corps par le LOT SERRURIE

4.2 7 Couronnement en pierres

Réalisation couronnement pierres en partie haute des murs pierres du bassin existant comprenant:

- dépose de pierres existantes en couronnement,
 - dépose des premiers rangs de maçonnerie pierres,
 - réalisation maçonnerie en pierres issues de la dépose ou de récupération y compris façon de joints teinté finition brossé,
 - réalisation couronnement en pierres issues de la dépose ou de récupération y compris façon de joints teinté finition brossé, type à joint de pierre, épaisseur des joints maxi 3 cm.
- Compris toutes sujétions de réalisation.
- Compris évacuation des gravats.

Localisation :

Couronnement pierres du bassin 02

4.2 8 Décroustage + enduit hydrofuge

Réalisation du décroustage de l'enduit existant sur mur en pierres et voûte maçonnées compris dégarnissage des joints, nettoyage de l'ensemble à la pression d'eau.

Réalisation d'un crépis ciment, finition talochée fin, sur murs et voûte existante en pierres maçonnées.

Après séchage mise en œuvre d'un enduit d'étanchéité souple bi-composant compris préparation du support, application de 2 couches à la brosse ou à la taloche.

Compris rinçage à l'eau avant mise en eau de la citerne.

Compris toutes sujétions de réalisation et de mise en œuvre suivant prescriptions du fabricant.

Localisation :

Pour ensemble des sols, murs et voûte du bâtiment citerne

4.3 **TRAVAUX DIVERS**

4.3 1 **Curage citerne existante**

L'entrepreneur devra la réalisation du curage du bâtiment citerne existant comprenant enlèvement des dépôts de terre. Réalisation de façon manuelle ou au très petit engin. Compris évacuation à la décharge.
Le présent lot devra se rendre sur place pour vérifier l'étendue de la prestation.

Localisation :

Bâtiment citerne en partie haute de la parcelle

VOIRIES ET RESEAUX DIVERS

5 **DESCRIPTION OUVRAGES VRD**

5.1 **TRANCHEES**

Réalisation de tranchée pour réseaux divers suivant plans du projet (plans réseaux) comprenant:

- Le piquetage et l'implantation des tranchées
- La réalisation des fouilles quelles que soit la nature du terrain y compris utilisation d'engins brise roches suivant le profil type du projet
- La mise en cordon ou en dépôt provisoire des matériaux réutilisables, l'évacuation des impropres et excédents
- Le nivellement et le compactage des fonds de fouilles avec réalisation de banquettes si nécessaire
- La fermeture de la tranchée après avoir préalablement mis en œuvre des matériaux sableux ou pouzzolane pour enrobage des différentes canalisations + grillage avertisseur (la fourniture et la pose des canalisations sont prévus avec le poste canalisation OU au LOT CVC) y compris réglage et compactage soignés de l'ensemble. Dans le cas où les matériaux extraits réutilisables seraient insuffisants, l'entreprise devra assurer les apports complémentaires de remblais

NOTA : La mise en place des diverses canalisations dans la présente tranchée devra respecter les normes en vigueur des distances entre canalisations

5.1 1 **Tranchée commune 80x120 ht**

Tranchée commune (principalement EDF, FT, AEP, EU et réseau chauffage) en 100 x 120 ht suivant plan détails implantation qui sera remis lors de l'exécution

Localisation :

Pour alimentation en AEP et électrique de la fontaine au Sud de la parcelle depuis réseaux existant
Pour réseaux depuis bâtiment principal vers bâtiment annexe 01
Pour dévoiement réseaux existants dans emprise emplacement escalier hélicoïdal

5.1 2 **Tranchée unitaire 60x100 ht**

Tranchée unitaire (principalement pour réseau AEP) en 60x100 cm ht suivant plan détails implantation qui sera remis lors de l'exécution

Localisation :

Pour alimentation électrique pompe immergée du bassin 03 depuis bâtiment annexe 01
Pour réseau EP créé sous zone en enrobé créé + reprise diverses (environ 20 ml)
Pour éclairage en partie Sud du terrain
Pour réseaux depuis bâtiment principal vers bâtiment annexe 01
Pour dévoiement réseaux existants dans emprise emplacement escalier hélicoïdal

5.2 **TRAVAUX DE RESEAUX**

5.2.1 **RESEAUX ENEDIS**

5.2.1.1 **Fourreaux Enedis diam 63 mm**

Fourniture et mise en place d'un fourreau TPC aiguillé ø 63 mm y compris grillage avertisseur.
Couleur normalisée Enedis.

Localisation :

Pour éclairage en partie Sud du terrain

5.2.1.2 **Regard 50 x 50**

Regard en béton compris parois, fond et cunette parfaitement lisse.
Tampon fonte série lourde.
Compris toutes sujétions de mise en oeuvre.
Dimensions : 50 x 50 cm.

Localisation :

Pour éclairage en partie Sud du terrain

5.2.2 **RESEAUX TELECOM**

5.2.2.1 **Fourreaux Télécom diam 40mm**

Fourniture et mise en place d'un fourreau TPC aiguillé ø 63 mm y compris grillage avertisseur.
Couleur normalisée pour réseau courant faible
Y compris coudes et raccords.

Localisation :

Pour réseaux depuis bâtiment principal vers bâtiment annexe 01

5.2.2.2 **Chambre de tirage LOT**

Fourniture et mis en place d'une chambre de tirage du type LOT.
Compris terrassements et remblaiement.
Dalette de couverture amovible en fonte série lourde

Localisation :

Pour déplacement chambre de tirage existante dans emprise emplacement escalier hélicoïdal

5.2.3 **RESEAUX AEP**

Fourniture et pose de canalisation tube semi-rigide en polyéthylène PE100 (MRS 10 MPa) de couleur noire avec un repérage spécifique par bandes bleues si eau potable

Caractéristiques :

- PN 16 bars
- Paroi lisse
- Résistance à la corrosion et à l'abrasion
- Inertie chimique et électrolytique
- Peu sensible aux mouvements de terrain
- Grande résistance mécanique
- Tenue aux coups de bélier
- Série alimentaire, Attestation ACS
- Normes NF XP 54951 et NF EN 12201

Marque PUM Plastique ou équivalent

L'assemblage des conduites sera réalisé par des manchons, coudes, tés, prises de branchements, bouchons : électro-soudables.

Ces accessoires sont équipés d'un filament qui est chauffé électriquement et vient créer la soudure étanche.

Les raccords seront en PEHD 16 bars.

Grillage avertisseur de couleur bleu réglementaire, dispositif équipé d'un film métallique détectable.

5.2.3 1 **Canalisations AEP 19/25mm**

Fourniture et mise en place d'une canalisation en polyéthylène PE DN 19/25 spéciale pression avec repérage spécifique par bande bleue (ø 19/25 mm) y compris grillage avertisseur.
Compris toutes sujétions de mise en oeuvre.

Localisation :

Pour réseau existant au pied du mu de soutènement vers bâtiment annexe 01

5.2.3 2 **Canalisations AEP 25/32mm**

Fourniture et mise en place d'une canalisation en polyéthylène PE DN 25/32 spéciale pression avec repérage spécifique par bande bleue (ø 25/32 mm) y compris grillage avertisseur.
Compris toutes sujétions de mise en oeuvre.

Localisation :

Pour alimentation en AEP et électrique de la fontaine au Sud de la parcelle depuis réseaux existant

5.2.3 3 **Raccordement sur réseau AEP existant**

Raccordement sur bouche à clé existant du réseau AEP existant comprenant :

- recherche réseau,
- terrassement,
- raccordement sur réseau existant,
- remblaiement soigné.

Compris toutes sujétions de réalisation.

Localisation :

Pour alimentation en AEP et électrique de la fontaine au Sud de la parcelle depuis réseaux existant
Pour réseau existant au pied du mu de soutènement vers bâtiment annexe 01

5.2.4 **RESEAUX EU/EV**

5.2.4 1 **Canalisations EU ø 100**

Canalisations PVC série EU-EV, type CR 8 - Pentés suivant normes.
Sections ø 100.

Localisation :

Pour réseau devant le bâtiment chaufferie vers bâtiment annexe 01

5.2.4 2 **Raccordement sur regard EU existant**

Raccordement sur regard pour réseau EU existant comprenant :

- recherche réseau,
- terrassement,
- raccordement sur réseau existant y compris T de raccordement et toutes sujétions,
- mise en place lit de sable,
- remblaiement soigné.

Compris toutes sujétions de réalisation.

Nota: un sondage devra être fait avant tout raccordement.

Localisation :

Pour réseau devant le bâtiment chaufferie vers bâtiment annexe 01

5.2.5 **RESEAUX EP**

5.2.5 1 **Canalisations EP ø 160**

Canalisations PVC EP, emboîtement par collage, type CR 8 - Pentés à 1,5 % minimum.
Sections ø 160.
Y compris grillage avertisseur.

Localisation :

Pour dévoiement réseaux existants dans emprise emplacement escalier hélicoïdal

5.2.5 2 **Canalisations EP ø 200**

Canalisations PVC EP, emboîtement par collage, type CR 8 - Pentes à 1,5 % minimum.
Sections ø 200.
Y compris grillage avertisseur.

Localisation :

Pour réseau EP créé sous zone en enrobé créé + reprise diverses (environ 20 ml)

5.2.5 3 **Regard à grille avaloir 60 x 60**

Regard à grille avaloir en béton compris parois, fond et cunette parfaitement lisse.
Grille avaloir amovible en fonte série lourde conforme norme PMR.
Compris toutes sujétions de mise en œuvre.
Dimensions : 60 x 60 cm.

Localisation :

Dans emprise zone en enrobé créé

5.2.5 4 **Caniveaux fonte**

Réalisation d'un caniveau EP comprenant mise en place caniveau en béton coffré avec feuillure, largeur du caniveau environ 20 cm, cm compris grille caniveau fonte adaptée aux passages véhicules et spécial pmr y compris toutes sujétions de mise en œuvre et raccordement avec réseau EP.
Y compris dépose et évacuation du caniveau existant.

Localisation :

Au droit du portail d'entrée sur le site en façade Est

5.2.5 5 **Pompe immergée pour puits avec commande manuelle**

Fourniture et installation d'une pompe immergée dans bassin existant comprenant:

- pompe immergée type Diverton 1000 de chez Jtely au similaire y compris coffret de gestion et de protection, compris commande déportée, compris tous raccords électriques et tous tuyau en PEHD pour refoulement vers vanne,
- compris tous supports de pompe immergée dans bassin,
- système de manœuvre de type vanne 1/4 de tour.

Compris toutes fixation des fourreaux et tuyau contre parois type maçonnerie pierres.

Compris tous raccords et divers branchements au réseau électrique.

Compris toutes fournitures de fourreau et tuyau en PEHD de section adaptée entre pompe et vanne.

Nota: raccordement électrique sur fourreau en attente au pied du bassin.

Localisation :

Pour bassin 03

5.2.5 6 **Raccordement sur réseau EP existant**

Raccordement sur réseau EP existant comprenant :

- recherche réseau,
- terrassement,
- raccordement sur réseau existant,
- compris T de raccordement et toutes sujétions,
- mise en place lit de sable,
- remblaiement soigné.

Compris toutes sujétions de réalisation.

Localisation :

Pour raccordement du réseau EP créé sous zone en enrobé créé au niveau des regards à grille existant en pignons du bâtiment existant

5.2.6 **RESEAUX DIVERS**

5.2.6 1 **Fourreau diam 63 mm**

Fourniture et mise en place d'un fourreau TPC aiguillé ø 63 mm y compris grillage avertisseur.
Couleur normalisée pour réseaux électrique.

Localisation :

Pour alimentation électrique pompe immergée du bassin 03 depuis bâtiment annexe 01

Pour alimentation électrique de la fontaine au Sud de la parcelle depuis réseaux existant

5.2.6 2 **Regards de visite avec tampon fonte**

Regard de visite en béton compris parois, fond et cunette parfaitement lisse.
Tampon amovible en fonte série lourde.
Compris toutes sujétions de mise en oeuvre.
Section : 400 x 400 mm.

Localisation :

Pour alimentation électrique pompe immergée du bassin 03 depuis bâtiment annexe 01
Pour alimentation électrique de la fontaine au Sud de la parcelle depuis réseaux existant

5.2.6 3 **Mise à niveau regards existants**

Mise à niveau des regards existants comprenant :
- dépose des tampons fonte ou béton de dimensions variées y compris stockage sur site,
- toutes sujétions de calage, modifications pour mise à la cote du niveau fini de la voirie prévue ci-après,
- remise en place des tampons fonte ou béton après travaux de voirie prévus ci-après.
Compris toutes sujétions de réalisation et de mise en oeuvre.

Localisation :

Pour regards, grilles EP et trappe existants dans emprise des voiries restructurées en façade Sud et Est
Regards dans emprise des enrobés refaits
En façade Nord pour regards dans emprise des travaux de reprise de voirie

5.2.6 4 **Percement dans mur soutènement pierres**

Réalisation d'un percement soigné du mur existant type maçonnerie pierres épaisseur environ 80 cm, compris rebouchage soignée après pose des fourreaux prévu ci-avant.
Compris toutes sujétions de réalisation.

Localisation :

Pour passage réseaux depuis parvis existant vers fontaine
Dans mur de soutènement pierres existant pour passage réseaux depuis bâtiment principal vers bâtiment annexe 01

5.3 **TRAVAUX DIVERS**

5.3 1 **DOE + passage caméra**

L'entrepreneur du présent lot devra remettre en fin de chantier un Dossier des Ouvrages Exécutés en 5 exemplaires, comprenant l'ensemble des plans détails et un **plan de recollement des réseaux géo-référencés**.
Celui-ci devra être réalisé par un géomètre.
Y compris essais de l'ensemble des réseaux et passage de la caméra avec relevé papier.

5.4 **TRAVAUX DE VOIRIES**

5.4 1 **Sciage enrobé ou béton**

Réalisation sciage soigné des enrobés sur les 2 côtés de la tranchée ou au droit de l'enrobé/béton désactivé existants conservés comprenant :
- Sciage soigné des existants à la disqueuse.
Compris toutes sujétions de réalisation.

Localisation :

Au droit des enrobés existants et créés + au droit du béton désactivé existant pour passage des réseaux
Au droit des enrobés existants conservés
Pour reprofilage enrobé au droit de la nouvelle porte de la sacristie Nord
En façade Nord au droit des enrobés existants conservés

5.4 2 **Dépose pavés en pierres**

Réalisation de la dépose soignée des pavés existants en pierres.
Compris stockage soigné pour repose ultérieure.
Compris toutes sujétions de réalisation

Localisation :

Bande de pavés existante en façade Sud pour futur emplacement des stationnements véhicules
Zone de pavés existante au départ de l'escalier pierres existant en façade Sud
Zone de pavés entre escalier pierres et entrée bâtiment

5.4 3 **Repose pavés en pierres**

Réalisation de la repose soignée des pavés en pierres prévu déposés ci-avant.
Compris réalisation d'une couche de fond de forme en grave 0/31.5 parfaitement compacté d'épaisseur 15 cm, et en grave 0/20 parfaitement compacté d'épaisseur 10 cm.
Compris mise en place d'un film géotextile.
Compris mise en place d'une couche de sable parfaitement compacté, ép. environ 5 cm, parfaitement égalisée avec façon de pente pour écoulement des eaux.
Réalisation remplissage des joints au sable.
L'ensemble réalisé de façon parfaitement compacté.
Compris toutes sujétions de jonction avec zones existantes en pavés ou avec
Compris toutes sujétions de réalisation.
Nota: le présent lot devra prévoir le complément en pavés à l'identique si besoin.

Localisation :

Pour zone en pavés suivant plan masse + Zone de pavés entre escalier pierres et entrée bâtiment

5.4 4 **Décaissement enrobé existant**

Réalisation décaissement général de l'enrobé existant sur une épaisseur d'environ 7 cm.
Les gravats devront être évacués en décharge publique.
Compris toutes sujétions de réalisation.

Localisation :

Pour reprofilage enrobé au droit de la nouvelle porte de la sacristie Nord

5.4 5 **Décaissement +Enrobé 6 cm + corps de chaussée de 35 cm**

Réalisation du décaissement général sur environ 40 cm d'épaisseur, avec sciage préalable au droit des existants y compris évacuation et purge éventuelle des mauvais matériaux.
Après la réalisation d'un corps de chaussée en grave 0/31.5 parfaitement compacté d'épaisseur 20 cm, et en grave 0/20 parfaitement compacté d'épaisseur 15 cm, fourniture et mise en oeuvre d'un revêtement enrobé noir (épaisseur 6 cm), dosage 150 kg/m².
Compris mise en forme des pentes vers avaloirs ou extérieurs du terrain.
Compris fourniture et mise en place d'un textile anti-contaminant.
Compris reprofilage du terrain, réalisation purge et mise en oeuvre de matériaux complémentaire si nécessaire.

Localisation :

Pour reprise enrobés zone devant bâtiment chaufferie pour raccordement sur réseaux existants
En façade Nord pour reprise de voirie au droit de l'escalier extérieur supprimé et de l'escalier extérieur créé

5.4 6 **Cheminement piéton stabilisé**

Réalisation d'un cheminement piéton en stabilisé comprenant :

- corps de chaussée de 30 cm d'épaisseur (grave type 0/31.5 sur 20 cm et grave 0.20 sur 10 cm d'épaisseur) l'ensemble parfaitement compacté par couches,
- finition pour fermeture en sable filérisé environ 5 cm d'épaisseur parfaitement compacté,
- compris tous compactages sous entre couches afin de permettre l'écoulement des eaux,
- compris réalisation formes de pente.

Compris géotextile.
Compris toutes sujétions de mise en oeuvre.

Localisation :

En façade Sud pour zones en stabilisé suivant plan masse

5.4 7 **Corps de chaussée sous stationnements végétalisés**

Réalisation d'un corps de chaussée sous stationnements mixtes et béton, comprenant:

- réglage fond de forme parfaitement compacté,
- mise en place d'un géotextile anti contaminant,
- couche de sous fondation de 30 cm en 40/80 parfaitement compacté,
- couche de fondation de 20 cm grave drainante concassée 0/31.5 parfaitement compacté.

L'ensemble réalisé suivant les prescriptions du fabricant des dalles engazonnées.
Compris toutes sujétions pour traitement et gestion des eaux avec drains routiers, tranchée lit de gravier et géotextile y compris raccordement sur réseau EP, compartimentage du corps de chaussée, ... suivant prescription du fabricant des dalles engazonnées.
Compris mise en forme des pentes extérieurs du terrain.
Compris fourniture et mise en place d'un textile anti-contaminant.
Compris reprofilage du terrain, réalisation purge et mise en oeuvre de matériaux complémentaire si nécessaire.

Localisation :

Pour zones de stationnements en façade Sud suivant plan masse

5.4 8 **Reprofilage en enrobé**

Réalisation du reprofilage avec fourniture et mise en œuvre d'un revêtement enrobé noir (épaisseur variable pour raccord avec seuil de porte créé).

Compris mise en forme avec pentes réglementaires.

Compris fourniture et mise en place d'un géotextile anti-contaminant.

Compris traitement et réalisation jonction avec enrobé existant.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre.

5.4 9 **Enrobé noir 6 cm + corps de chaussée de 35 cm**

Après la réalisation d'un corps de chaussée en grave 0/31.5 parfaitement compacté d'épaisseur 20 cm, et en grave 0/20 parfaitement compacté d'épaisseur 15 cm, fourniture et mise en œuvre d'un revêtement enrobé noir (épaisseur 6 cm), dosage 150 kg/m².

Compris mise en forme des pentes vers avaloirs ou extérieurs du terrain.

Compris fourniture et mise en place d'un textile anti-contaminant.

Compris reprofilage du terrain, réalisation purge et mise en œuvre de matériaux complémentaire si nécessaire.

Localisation :

En façade Sud et zone entrée parcelle pour zones en enrobé suivant plan masse

5.4 10 **Béton désactivé**

Fourniture et mise en œuvre d'un béton désactivé comprenant :

- réglage fond de forme,

- hérisson de cailloux épaisseur 0.20 cm,

- béton désactivé en grave calcaire teinte beige, finition soignée, épaisseur 0.13 m y compris Treillis soudé type ST 15 C, béton type PMS 52.5, XF4 y compris coffrage et toutes sujétions,

- compris façon pour joint de dilatation,

- Garantie de tenu au gel (ciment PEMS ou équivalent).

- Réalisation d'une bêche en périphérie y compris coffrage et armatures, section 30 x 30 cm ht environ,

- Compris réalisation des forme de pente des rampes et vers avaloirs,

- Y compris sciage pour joint dilatation.

Ensemble suivant normes en vigueurs.

Localisation :

En façade Sud au départ de l'escalier pierres vers fontaine suivant plan masse.

Pour reprise vers entrée existante du bâtiment pour passage réseaux vers regard AEP existant en façade Sud (environ 15 m²)

Pour délimitation zone de stationnement à proximité de la porte d'entrée en façade Sud au milieu du bâtiment (environ 40 m²).

Pour façon de cheminement PMR en façade Sud entre voirie entre enrobé et porte d'entrée en façade Sud au milieu du bâtiment (environ 60 m²).

5.4 11 **Bande de guidage finition type pépîte**

Réalisation d'une bande de guidage en revêtement résine gravillonnée de type pépîte de largeur environ 20 cm, sur enrobé/béton désactivé/stabilisé.

Teinte beige à faire valider par l'architecte avant toutes réalisations.

Compris toutes sujétions de réalisation et de mise en oeuvre.

Localisation :

En façade Sud suivant plan masse

5.4 12 **Bordures bois**

Fourniture et mise en œuvre de bordures bois de type volige.

Section environ 27 x 200 mm.

Finition autoclave classe IV.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre.

Localisation :

En façade Sud essentiellement pour délimitation des espaces verts ou zones en stabilisées dans espace promenade en belvédère

5.4 13 **Bordurettes béton type P1**

Fourniture et mise en oeuvre de bordurettes béton de type P1, posées sur lit de béton et fondation type couche de forme de type 0/31.5 et 0./20 parfaitement compacté par couches sur une épaisseur totale d'environ 35 cm.

Finition bouchardée teinte claire type sable/beige.

Compris toutes sujétions de joints, de contrebutée, de découpes et d'angles.

Compris barbacanes de rejet d'eau.

Joints de largeur maximale 1 cm.

...Suite de "5.4 13 Bordurettes béton type P1..."

Compris toutes sujétions de mise en oeuvre.

Localisation :

En façade Sud pour délimitation entre zones en enrobé et autres matériaux + délimitation zone en stabilisé entre place PMR et façade du bâtiment

5.4 14 **Clous inox**

Mise en place de clous en acier inoxydable anti dérapant pour matérialisation d'une zone d'éveil à la vigilance sur une largeur de 60 cm sur toute la longueur de l'escalier.

Compris percement dans dalle béton, chevillage, scellement et mise en place des clous.

Compris toutes sujétions de réalisation.

Localisation :

En façade Sud sur zone en pavés existants au départ de l'escalier pierres existant

5.4 15 **Traçage parkings**

Exécution de traçage d'emplacements de parkings en peinture spéciale routière.

Y compris emplacement handicapé suivant normes en vigueur et demandes spécifiques.

Localisation :

En façade Sud pour place PMR

5.4 16 **Panneau routier place PMR**

Fourniture et pose d'un panneau routier d'indication - type CE - avec pictogramme handicapés.

- Panneau routier à bords retournés avec profil d'entourage d'une épaisseur de 32 mm pour une finition soignée,

- Panneau de type police avec profil en aluminium assurant une parfaite rigidité et face en acier galvanisé avec primaire époxy et laque polyester,

- Revêtement rétro-réfléchissant,

- Poteau support en acier.

Y compris fixation et scellement du poteau.

Panneau certifié par NF et CE.

Compris toutes sujétion de pose.

Localisation :

En façade Sud pour place PMR

ESPACES VERTS - MOBILIERS

6 TRAVAUX D'ESPACES VERTS

6 1 **Terre végétale**

Apport et mise en place de terre végétale criblée dans les espaces verts créés.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre.

Nota: la mise en forme, l'ensemencement et le roulage et prévu au LOT AMENAGEMENT PAYSAGER.

Localisation :

En façade Sud pour ensemble des futurs espaces verts

6 2 **Engazonnement + terre végétale**

Revêtement en terre végétale comprenant :

- apport de terre végétale, ép 25 cm environ suivant les cas, parfaitement tamisée, y compris transport et tous mouvements des terres,

- engazonnement gazon rustique

- roulage, réglage des surfaces engazonnées

- y compris garantie de prise + arrosage.

Localisation :

A l'emplacement des bâtiments démolis

6.1 **TRAVAUX DE VOIRIES**

6.1 1 **Revêtement drainant végétalisé pour stationnements**

Réalisation du stationnement en dalles béton alvéolées engazonnées comprenant:

- pose sur couche de fond de forme prévue ci-avant,
- lit de pose de 3 cm par substrat ECOVEGETAL MOUSSES, parfaitement compacté,
- fourniture et pose de dalles alvéolées en béton, de type VILLAROC ou similaire, y compris teinte différente pour délimitation des stationnements,
- remplissage des dalles avec substrat adapté et ensemencement,
- compris tout compactage soigné.

Compris finition par passage d'un cylindre et arrosage de l'ensemble.

Compris garantie de prise.

Ensemble suivant normes en vigueur et prescriptions de mise en œuvre du fabricant.

Localisation :

Pour zones de stationnements en façade Sud suivant plan masse

DEMOLITIONS

7 DESCRIPTION DES OUVRAGES DECONSTRUCTION

7.1 TRAVAUX DE DEMOLITIONS

7.1.1 Démolition bâtiment appentis

L'entrepreneur devra la démolition totale par tout moyen approprié du bâtiment existant de type appentis, de dimensions environ 18.50 x 2.50 m, hauteur égout environ 2.30 m, hauteur faitage environ 3.00 m.

La totalité de la démolition devra être triée et évacuée en décharge la plus proche.

Travaux de démolitions comprenant:

- coupures préalables par le présent lot si besoin,
- dépose zingueries existantes (gouttières, descentes, accessoires...), (environ 20 ml)
- démolition totale de la charpente type pannes, chevrons et volige en bois et couverture en tôles métalliques (environ 50m²),
- dépose des menuiseries extérieures type portes métalliques (environ 2 u),
- démolition maçonnerie agglos, (environ 60 m²),
- démolition dallage béton sur hérisson de cailloux, (environ 30m²),
- démolition des fondations,
- remblaiement en bons matériaux de carrières, ép. environ 30 cm, parfaitement compactés par couche (la finition en terre végétale et engazonnement est prévue ci-après),
- compris toutes sujétions de reprofilage du talus existant.

Nota: le mur pierres en soutènement est prévu conservé en l'état.

Y compris toutes sujétions d'évacuation vers centre de tri agréé le plus proche.

Les quantités des éléments à démolir sont données à titre indicatif.

**Le présent lot devra se rendre sur place pour évaluer l'étendue de la prestation.
Une visite préalable est exigée. Faire la demande auprès du maître d'ouvrage.**

Localisation :

Bâtiment appentis en façade Nord suivant plan masse

ESPACES VERTS - MOBILIERS

8 TRAVAUX D'ESPACES VERTS

8.1 Engazonnement + terre végétale

Revêtement en terre végétale comprenant :

- apport de terre végétale, ép 25 cm environ suivant les cas, parfaitement tamisée, y compris transport et tous mouvements des terres,
- engazonnement gazon rustique
- roulage, réglage des surfaces engazonnées
- y compris garantie de prise + arrosage.

Localisation :

Bâtiment appentis en façade Nord suivant plan masse

DEMOLITIONS

9 DESCRIPTION DES OUVRAGES DECONSTRUCTION

9.1 **TRAVAUX DE DEMOLITIONS**

9.1 1 **Démolition bâtiment annexe 07**

L'entrepreneur devra la démolition totale par tout moyen approprié du bâtiment existant, de dimensions environ 25.00 x 7.00 m, hauteur égout environ 3.00 / 4.00 m, hauteur faîtage environ 5.00 / 6.00 m.

La totalité de la démolition devra être triée et évacuée en décharge la plus proche.

Travaux de démolitions comprenant:

- coupures préalables par le présent lot si besoin,
- dépose des menuiseries existantes (gouttières, descentes, accessoires...), (environ 35 ml)
- démolition totale de la charpente type pannes, chevrons et volige en bois et couverture en toizit y compris tous accessoires (environ 180m²),
- compris démolition conduits et souches de cheminée (6u),
- dépose des menuiseries extérieures en bois type portes ou châssis composés (environ 11 u),
- démolition maçonnerie agglos, (environ 160 m²),
- démolition de cloisonnement intérieurs en matériaux variés,
- démolition dallage béton sur hérisson de cailloux, (environ 140m²),
- démolition des fondations,
- remblaiement en bons matériaux de carrières, ép. environ 30 cm, parfaitement compactés par couche (la finition en terre végétale et engazonnement est prévue ci-après).

Nota: le mur pierres en soutènement est prévu conservé en l'état.

Y compris toutes sujétions d'évacuation vers centre de tri agréé le plus proche.

Les quantités des éléments à démolir sont données à titre indicatif.

Le présent lot devra se rendre sur place pour évaluer l'étendue de la prestation.

Une visite préalable est exigée. Faire la demande auprès du maître d'ouvrage.

Localisation :

Pour bâtiment annexe 07 suivant plan masse

ESPACES VERTS - MOBILIERS

10 TRAVAUX D'ESPACES VERTS

10 1 **Engazonnement + terre végétale**

Revêtement en terre végétale comprenant :

- apport de terre végétale, ép 25 cm environ suivant les cas, parfaitement tamisée, y compris transport et tous mouvements des terres,
- engazonnement gazon rustique
- roulage, réglage des surfaces engazonnées
- y compris garantie de prise + arrosage.

Localisation :

Pour emplacement bâtiment annexe 07 suivant plan masse